



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bulletins de vote

Question écrite n° 50103

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le cas d'élections municipales dans une commune de moins de 2 500 habitants. Elle souhaiterait savoir si un bulletin de vote manuscrit sur une feuille blanche accompagné d'une deuxième feuille blanche est valable. Elle souhaiterait également savoir si les deux bulletins de vote de deux listes adverses partiellement rayés sont valables dès lors que le nombre total de noms non rayés ne dépasse pas celui des sièges à pourvoir.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire, qui a posé la même question que le sénateur Jean-Louis Masson, est invitée à se rapporter à la réponse à la question n° 8769 posée le 21 mai 2009.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50103

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5071

Réponse publiée le : 13 juillet 2010, page 7895